



# Accueil de loisirs de la Communauté de Communes de Belle-Île-en-Mer

## Projet pédagogique des vacances scolaires d'avril et mai 2024

Du lundi 22 avril au vendredi 3 mai

### 1 - Le contexte

Belle-Île-en-Mer dans le Morbihan représente la plus grande des îles bretonnes et la deuxième plus grande en métropole. Elle fait une superficie de 86 km<sup>2</sup>.

En 2019, Belle-Île-en-mer comptabilise 5 396 habitants à l'année.

Il existe sur Belle-Île 4 communes : Sauzon, Locmaria, Bangor et Le Palais ainsi qu'une communauté de communes forte de 42 compétences telles que la petite enfance, l'enfance et le restaurant scolaire.

Jusqu'en septembre 2016, les PEP56, sous délégation de service public, se sont vu confier par la communauté de communes, la gestion de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse ainsi que de la vie associative. Par la suite, un nouveau contrat de délégation de service public d'une durée de 5 ans puis prolongé d'une année a été signé avec les PEP56 où ont été retirées les missions autour de la jeunesse et de la vie associative. C'est alors que la compétence jeunesse des mineurs de 12 à 17 ans a été redistribuée aux quatre communes.

Au 1<sup>er</sup> septembre 2022, la Communauté de Communes de Belle-Île reprend la gestion en régie des structures de la *petite enfance* et de l'*enfance*. Décision est faite de ne plus faire appel à des associations ou entreprises extérieures au territoire. La volonté politique étant de créer un véritable pôle « *Petite enfance - Enfance* » et « *Restaurant scolaire* », une responsable de pôle a donc été recrutée.

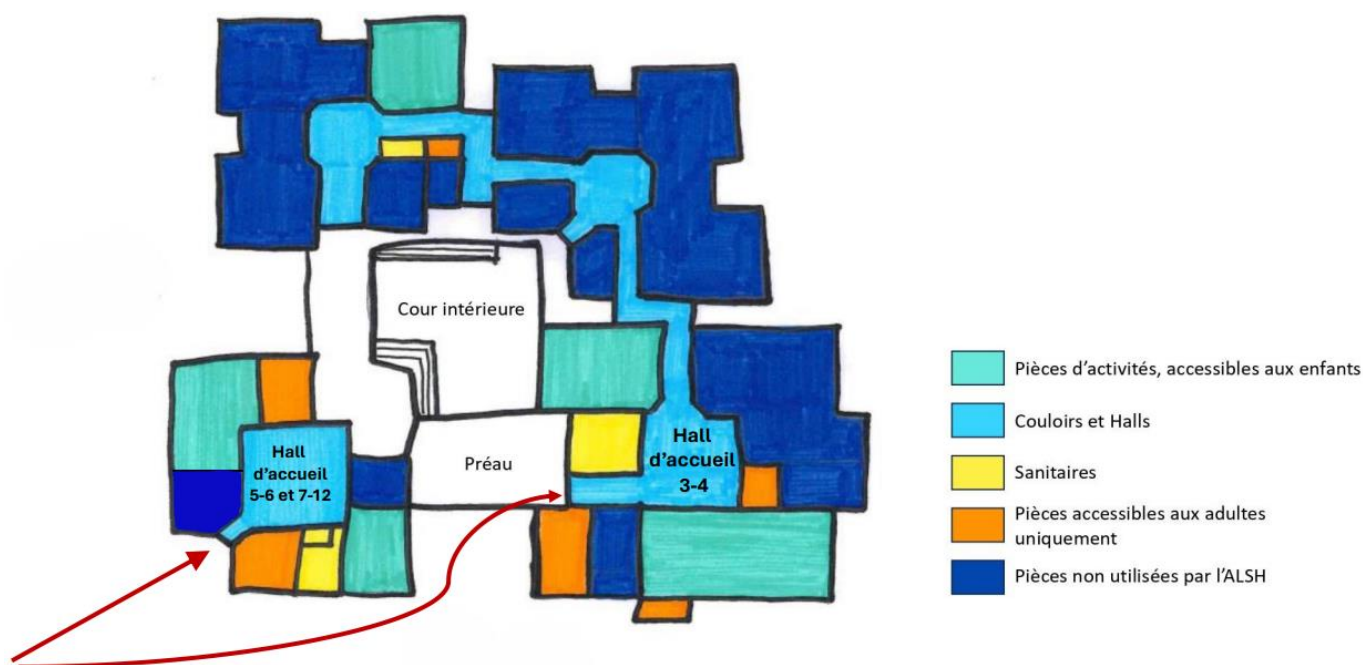
Un service jeunesse pour les jeunes de 12 à 17 ans se monte également à la mairie de Palais, structure qui accueillera à l'horizon 2024 les jeunes de l'ensemble du territoire.

Le paysage scolaire à Belle-Île est composé de cinq écoles primaires ainsi que de deux collèges. Il existe une école privée à Sauzon, une école publique à Bangor ainsi qu'à Locmaria et on retrouve deux écoles à Palais, publique et privée. Les deux collèges se trouvent également sur la commune de Palais, un public et un privé.

## La structure

L'accueil de loisirs est situé dans les locaux de l'école Stanislas POUMET, rue de l'Esprit, à Le Palais. L'école partage ses locaux avec le service « Accueil de loisirs ». Il est donc nécessaire en amont de chaque période de vacances de préparer la structure et inversement de tout remettre en ordre avant la rentrée des classes. Les bureaux administratifs sont situés à Bangor, rue Pierre Cadre dans les locaux de la Maison de l'enfance. Il est possible pour les familles de venir nous y rencontrer sans rendez-vous durant nos permanences, le lundi entre 15 h 00 et 17 h 00 ainsi que le vendredi entre 8 h 30 et 13 h 00 en période scolaire. Les familles peuvent régler leurs factures directement à l'accueil de la CCBI au 56 rue Alexis Danan - Haute Boulogne à Palais ou à la Maison de l'enfance, rue Pierre CADRE à Bangor. L'accueil de la communauté de communes est ouvert tous les matins entre 8 h 30 et 12 h 00 ainsi que le mardi après-midi entre 13 h 30 et 17 h 00. Il est également possible de remplir les documents d'inscription sur place. Des boîtes aux lettres sont présentes sur ces deux sites ainsi que devant l'école Stanislas Poumet. La structure est habilitée à accueillir jusqu'à 32 enfants de moins de 6 ans au maximum.

## Plan de la structure



## Le public

Il est possible d'inscrire un enfant en journée complète, demi-journée, avec ou sans le repas. La condition est qu'il soit âgé de 3 ans minimum et au maximum de 12 ans et 11 mois.

Pour ces vacances, nous proposons une répartition des enfants en trois groupes d'âges distincts contrairement aux deux habituels. Ceci en raison des effectifs parfois très importants et surtout de la grande différence d'âge entre les enfants au sein des groupes. En effet, les enfants de 5 ans nous semblent parfois trop matures pour certaines activités ou temps informels vis-à-vis des enfants de 3 et 4 ans. Le constat est le même sur le groupe des « grands ». Les besoins et affinités des enfants de 6 ans diffèrent trop des plus grands.

## Les groupes

- **Les 3-4 ans** : Pauline TEFFO, Céline ROBBE (semaine 1), Julie LE BOURGEOIS (semaine 2) et Thibault TARDIF pour 24 enfants
- **Les 5-6 ans** : Sarah LECRENAY et Natassia ANTONOFF pour 20 enfants (8 de 5 ans et 12 de 6 ans)
- **Les 7-12 ans** : Pauline TUDORET, Nina DELANNEE (semaine 1) et Pauline VILLEDIEU (semaine 2) pour 24 enfants

Les effectifs maximums indiqués sont indicatifs, nous respectons les taux d'encadrement à l'échelle de la structure. (32 enfants de moins de 6 ans maximum pour 4 adultes et

## 2 - Les trois intentions du projet éducatif

Le projet éducatif mentionne trois axes de travail, véritable pilier des actions pédagogiques à mettre en œuvre par l'équipe de direction et d'animation. Il souligne également la nécessité de construire les journées en partenariat, tout en prenant en compte le besoin des enfants en fonction de leur âge et en respectant la sécurité physique et affective de chacun.

À savoir :

- L'accueil de loisirs comme vecteur de liens social entre toutes les personnes, enfants et partenaires qui évoluent autour et en son sein ; tant dans l'organisation et la gestion que comme bénéficiaire.
- L'engagement vers la transition écologique, véritable défi de notre génération, à la fois dans l'apprentissage de nouveaux gestes que dans la réflexion vers notre façon d'être acteur de notre quotidien.
- La citoyenneté comme l'apprentissage de l'exercice de la démocratie, dans la qualité de l'accueil pour tous, de la bienveillance au quotidien, le respect des règles laïques et républicaines.

Les trois parties à suivre développent et détaillent en termes d'objectifs et de moyens ces intentions.

### 2-1 - L'accueil de loisirs comme vecteur de liens social, objectifs et moyens

#### a) Les enfants et les familles dans l'organisation de la structure

*Les enfants :*

Sous différentes formes, les enfants sont consultés dans l'établissement des règles de vie, la composition et la variété des activités proposées jusqu'à la réflexion autour du déroulement de la journée « type ». L'équipe d'animation est force de proposition mais adopte également une posture d'accompagnement afin que les enfants puissent être acteurs de la structure, s'approprier son fonctionnement tout en bénéficiant de l'expertise des adultes.

Ces temps de réflexions peuvent être organisés lors des moments d'échange notamment pendant les rassemblements de groupe ou encore lors des temps dits « informels » en groupes plus restreints ainsi qu'en individuel (repas, temps calme, etc..).

Le résultat de ces échanges peut amener à une mise à jour des règles de fonctionnement de la structure et du planning d'activités.

### *Les familles :*

Les familles émergent lorsqu'ils viennent chercher leur enfant dans les locaux de l'ALSH.

La communauté de communes ainsi que l'équipe de l'accueil de loisirs souhaitent offrir aux familles une véritable place dans la structure.

Les parents sont également amenés à être informés et consultés par mail, sondage ou réunion afin de s'impliquer davantage.

Enfin, lors de l'accueil du soir, l'équipe se doit, dans la mesure du possible, d'effectuer un retour aux familles sur la journée de leurs enfants (menu du jour, durée de la sieste, activités, anecdotes, ...).

L'équipe d'animation arrive de manière échelonnée le matin. En effet :

- Une personne dite « d'ouverture » est la première sur place. Cette personne s'assure que la structure soit prête à accueillir les enfants dans les meilleures conditions dès 7 h 30. Pour ce faire, il est nécessaire qu'elle commence à installer les éléments nécessaires dès 7 h 20 (7h00 en période scolaire). Elle termine sa journée à 16h50 (17h00 en période scolaire).
- Une personne est présente à partir de 8 h 00 et termine sa journée à 17 h 30.
- Une autre personne est présente à partir de 8 h 30 et termine sa journée à 18 h 00
- Une autre personne est présente à partir de 9 h 00 et terminera sa journée à 18 h 30. Elle sera alors en soutien de la personne dite « de fermeture » afin d'assurer simultanément l'accompagnement des enfants et le début de rangement de la structure.
- Une personne dite « de fermeture » prend ses fonctions à 9 h 00 et terminera à 18 h 30. Cette personne est chargée de clôturer la journée, de s'assurer que le rangement de la structure soit fait afin que l'entretien des locaux puisse être fait.

Chaque membre de l'équipe (sauf stagiaire ou mineur) est amené à faire les ouvertures et fermetures de la structure. L'équipe effectue des journées de 9h30 et jusqu'à 10h00 lorsque c'est nécessaire.

### *Relations intergénérationnelles :*

Parmi les enfants accueillis sur la structure, l'écart dans les âges des enfants peut aller jusqu'à 9 ans (3-12 ans). Cela représente une différence considérable entre les différentes étapes du développement de l'enfant. Lorsque les activités, les temps d'accueils et parfois même les repas sont partagés entre les deux grandes tranches d'âges, nous sommes dans des relations intergénérationnelles.

Certains « grands » apprécient notamment d'accompagner l'animatrice qui prend en charge le temps de repos des plus « petits » afin de leur lire des histoires.

Lorsque les effectifs le permettent et en particulier pendant les périodes scolaires, les enfants accueillis sont régulièrement tous ensemble, dès 3 ans jusqu'aux 12 ans.

Depuis le mois de septembre 2022 nous avons été à plusieurs reprises à la rencontre de nos aînés, notamment les résidents de la maison de retraite « La Vigne » où des animations communes ont été organisées.

Enfin, le service « Petite enfance » ainsi que l'accueil de loisirs proposent tous deux un accueil des enfants de 3 ans. L'équipe de la crèche prépare les enfants à leur départ vers notre structure.

## **b) La démarche d'inclusion**

Dans cette même optique de lien social, l'accueil de loisirs a pour objectif de :

- Favoriser l'inclusion en milieu ordinaire des enfants en leur donnant les moyens d'agir, de vivre et de participer avec les autres enfants à l'ensemble des temps de vie.
- Assurer aux membres de l'équipe d'animation une formation ou sensibilisation spécifique, pour faciliter l'insertion psychologique et matérielle de tous les enfants.

- Prendre connaissance des informations fournies par la famille sur les besoins spécifiques de leur enfant afin de réunir les conditions optimales.

Les outils pédagogiques sont à développer en équipe.

## **2.2 - L'engagement vers la transition écologique, objectifs et moyens**

### **a) Inclure une démarche de transition écologique**

La volonté de notre équipe est d'appliquer à l'accueil de loisirs un fonctionnement responsable et de le communiquer aux enfants accueillis.

Cette démarche est transversale, chacune de nos actions seront pensées dans cette logique de développement durable et pour aller plus loin, de transition écologique.

Cela implique également de revoir nos pratiques au bureau notamment dans notre gestion administrative. Pour les enfants, nous organiserons ponctuellement des activités sur cette thématique. (Visite commentée du centre d'enfouissement de Chubiguer et la gestion des déchets à Belle-Île, ateliers sur la gestion de l'eau à Belle-Île, sensibilisation au respect et à la préservation de l'environnement, etc.)

Nous réfléchissons lors de nos préparations d'activité à limiter au maximum l'achat de matériel polluant et notamment le plastique. A l'inverse, nous privilégierons l'utilisation de matériaux de récupération pour les activités manuelles.

### **b) S'approprier le patrimoine local**

Belle-Île comporte de nombreux atouts et bénéficie d'un patrimoine culturel et environnemental exceptionnel.

Les opportunités pour mettre ce territoire en valeur en proposant des animations de sensibilisation sont nombreuses. Elles seront force d'inspiration dans l'élaboration de nos plannings d'activités.

Plus simplement, il est également prévu d'organiser de nombreuses activités, jeux, grands jeux en extérieur, que ce soit au « bois du génie » ou sur une des nombreuses plages de Belle-Île.

### **c) Favoriser la découverte**

L'intention est de faire découvrir des jeux simples à refaire chez soi. Ces activités sont permises par l'équipe d'animateurs qui mettra à disposition, sous forme de pôle permanent, le matériel nécessaire.

## **2.3 - La citoyenneté, objectifs et moyens**

### **Développer le vivre-ensemble**

L'accueil des enfants sur la structure est un accueil « pour tous » sans distinction particulières.

L'équipe adopte une réflexion permanente dans notre capacité à accueillir les différences, le handicap ; que les enfants concernés puissent profiter d'un véritable moment d'épanouissement personnel au sein du groupe.

Nous travaillons là encore de façon permanente à lutter et sensibiliser à toutes les formes possibles de discrimination, d'exclusion, de harcèlement. Lorsque l'équipe repère une situation de mal-être chez un enfant, qu'elle qu'en soit la variante ou la force, elle en informe la famille pour trouver une solution.

Cela se traduit par une posture d'observation permanente de la part de l'équipe. Les activités sont toutes pensées dans cette démarche et plus largement en cohérence avec toutes nos valeurs ici décrites.

Chaque individu doit trouver une place au sein du groupe qui lui soit à la fois bénéfique dans son développement personnel, satisfaisante selon ses critères et dans le respect des autres.

Vivre ensemble c'est parfois devoir faire des compromis.

À l'accueil de loisirs, nous souhaitons favoriser la coopération et l'entraide. Pour se faire, chaque activité, chaque instant de la journée, est pensé dans cette démarche.

Lors des temps d'activités, cela peut se traduire par des jeux de coopération (chasse au trésor, activités artistiques, enquêtes) mais aussi à un accompagnement lors des jeux basés sur la compétition. En effet, le fait de se mesurer à l'autre, de vivre un défi pouvant être un besoin chez l'enfant, les adultes se doivent de l'accompagner. Il est tout à fait possible de pratiquer la compétition dans le respect des autres, des règles et en évitant toute forme d'exclusion. On peut alors développer le plaisir de jouer pour les autres tout en oubliant la course à la performance personnelle ou collective.

### **3 - Objectifs pédagogiques**

#### **Développement de l'autonomie**

L'équipe adopte une posture d'accompagnement vers l'autonomie des enfants sur l'intégralité des temps de la journée en tenant compte de l'âge et des acquis de chaque enfant, nous les accompagnons vers d'avantage d'autonomie.

Les différentes tâches de la journée sont faites avec l'enfant dans le but qu'il sache lui-même le faire puis le transmettre à ses camarades.

#### **Assurer la sécurité physique, morale et affective du public accueilli**

L'équipe s'assure que les locaux, le matériel, le rythme et les activités soient adaptés au public concerné afin de limiter au maximum les risques de chutes et blessures. Les enfants, même en situation d'autonomie, sont toujours sous la supervision de l'équipe d'animation qui sait à chaque instant où se situe chacun d'entre-deux.

D'un point de vue moral, il est proposé aux enfants d'évoluer dans un cadre sécurisant et donc réconfortant. Les règles sont travaillées avec eux et expliquées. Une fois les limites bien définies et identifiées, les enfants peuvent évoluer sereinement en toute confiance de l'équipe qui l'encadre.

Nous nous assurons de proposer une organisation tout au long de la journée qui favorise un bon climat entre les enfants. Nous observons et échangeons continuellement avec le groupe, toujours en recherche d'un éventuel mal-être afin de le combattre.

#### **Développer le vivre-ensemble**

Afin que les enfants puissent évoluer au sein de la structure puis en dehors, nous adoptons une posture bienveillante en tout instant. Nous accompagnons les enfants dans la gestion de leurs conflits. Les enfants ont, s'ils le souhaitent la possibilité de jouer seuls, les espaces et le matériel le permettent. En revanche, nous favorisons de manière permanente l'intégration de chaque individu au sein du groupe.

#### **Sensibiliser le public à une démarche éco-responsable**

Nous entamons depuis la reprise de la structure par la CCBI en septembre 2022 une réflexion afin de faire de l'accueil de loisirs une structure responsable vis-à-vis de l'environnement. Ceci par des choix d'activités sans matériel polluant, en limitant au maximum les longs trajets en transports et par de la sensibilisation constante.

Des animations de sensibilisation sont également organisées avec des partenaires locaux.

## 4 - Journée type

### Journée type des 3-4 ans

- 7 h 30 - 9 h 00 : Temps d'accueil du matin - Lieu : Hall d'accueil côté salle de motricité
- 9 h 00 - 9 h 30 : Forum du matin, chansons, jeux et présentation de la matinée
- 9 h 30 - 11 h 15 : Temps d'activités (approximatif)
- 11 h 15 - 11 h 30 : Temps de jeux libres en extérieur ou en intérieur
- 11 h 30 - 11 h 45 : Passage aux sanitaires avant le repas
- 11 h 45 - 12 h 00 : Temps d'accueil (arrivées et départs) (même lieu que le matin)
- 11 h 45 - 13 h 00 : Repas
- 13 h 00 - 13 h 15 : Jeux extérieurs
- 13 h 15 - 13 h 30 : Séparation des groupes de sieste et de temps calme
- 13 h 30 - 14 h 00 : Continuité temps calme et sieste. Temps d'accueil (même lieu)
- 14 h 00 - 15 h 45 : Temps d'activités
- 15 h 45 - 16 h 00 : Passage aux sanitaires avant le goûter et réveil des enfants faisant la sieste
- 16 h 00 - 16 h 30 : Goûter
- 16 h 30 - 16 h 45 : Répartition des enfants sur les différents espaces possibles en intérieur et extérieur
- 16 h 45 - 18 h 30 : Temps d'accueil du soir (même lieu)

### Journée type des 5-6 ans

- 7 h 30 - 9 h 00 : Temps d'accueil du matin (en commun avec les 7-12 ans) - Lieu : Hall d'accueil
- 9 h 00 - 9 h 15 : Forum du matin, jeux et présentation de la matinée
- 9 h 15 - 11 h 30 : Temps d'activités (approximatif)
- 11 h 30 - 11 h 40 : Temps de jeux libres en extérieur ou en intérieur
- 11 h 40 - 11 h 45 : Passage aux sanitaires avant le repas
- 11 h 45 - 12 h 00 : Temps d'accueil (en commun avec les 7-12 ans)
- 11 h 45 - 12 h 50 : Repas
- 12 h 50 - 13 h 30 : Jeux libres intérieur (calme) ou extérieur (en commun avec les 7-12 ans)
- 13 h 30 - 14 h 00 : Temps d'accueil et continuité du temps calme (en commun avec les 7-12 ans)
- 14 h 00 - 14 h 15 : Jeux et forum de l'après-midi
- 14 h 15 - 15 h 45 : Temps d'activités
- 15 h 45 - 16 h 00 : Jeux libres en extérieur (en commun avec les 7-12 ans)
- 16 h 00 - 16 h 30 : Goûter
- 16 h 30 - 16 h 45 : Répartition des enfants sur les différents espaces possibles en intérieur et extérieur (en commun avec les 7-12 ans)
- 16 h 45 - 18 h 30 : Temps d'accueil du soir (en commun avec les 7-12 ans)

## **Journée type des 7-12 ans**

- 7 h 30 - 9 h 00 :** Temps d'accueil du matin (en commun avec les 5-6 ans) - Lieu : Hall d'accueil
- 9 h 00 - 9 h 15 :** Forum du matin, jeux et présentation de la matinée
- 9 h 15 - 11 h 30 :** Temps d'activités (approximatif)
- 11 h 30 - 11 h 50 :** Temps de jeux libres en extérieur ou en intérieur
- 11 h 50 - 12 h 00 :** Passage aux sanitaires avant le repas
- 11 h 45 - 12 h 00 :** Temps d'accueil (en commun avec les 5-6 ans)
- 12 h 00 - 13 h 00 :** Repas
- 13 h 00 - 13 h 30 :** Jeux libres intérieur (calme) ou extérieur (en commun avec les 5-6 ans)
- 13 h 30 - 14 h 00 :** Temps d'accueil et continuité du temps calme (en commun avec les 5-6 ans)
- 14 h 00 - 14 h 15 :** Jeux et forum de l'après-midi
- 14 h 15 - 15 h 45 :** Temps d'activités
- 15 h 45 - 16 h 00 :** Jeux libres en extérieur (en commun avec les 5-6 ans)
- 16 h 00 - 16 h 30 :** Goûter
- 16 h 30 - 16 h 45 :** Répartition des enfants sur les différents espaces possibles en intérieur et extérieur (en commun avec les 5-6 ans)
- 16 h 45 - 18 h 30 :** Temps d'accueil du soir (en commun avec les 5-6 ans)

## **5 - Détail des différents instants de la journée**

### **Temps d'accueil**

Il en existe 4 durant la journée. C'est le moment des départs et arrivées. On attire l'attention des familles concernant la séparation du matin. En effet, le « au revoir » du matin peut-être un moment difficile pour l'enfant mais également pour le parent. Rien d'inquiétant, l'équipe propose d'écourter cet instant afin de vite passer à autre chose. Nous invitons les parents à ne pas le faire durer, cela devient de plus en plus difficile avec le temps. Il est également déconseillé les phrases type « si ça va pas je viens te chercher » qui n'aide pas l'enfant à se projeter dans sa journée. Sur demande, il est possible que la direction envoie un SMS au parent concerné dans les 20 minutes qui suivent la séparation afin de le rassurer.

Les enfants peuvent utiliser les jeux de société ou jeux divers en intérieur ou extérieur si l'effectif d'adultes le permet.

Les lieux d'accueil sont différents pour les 3-4 ans et les 5-12 ans. (Voir plan au début du document).

### **Temps d'activités**

Il y en a deux dans la journée, ils sont préparés et organisés par l'équipe d'animation et parfois avec les enfants.

Elles sont pensées en cohérence avec ce projet pédagogique et peuvent faire partie d'une succession d'activités sur une thématique bien précise (Exploration de Belle-Île / Création d'un spectacle / Stage de boxe / Exposition d'objets de récupération / etc.).

Il est possible que les enfants proposent eux-mêmes les activités. L'équipe met alors tout en œuvre pour que les activités se déroulent dans les meilleures conditions en apportant leur expertise de l'animation.

Chaque groupe bénéficie d'un programme d'activité défini à l'avance mais sont parfois mélangés à l'occasion d'animations spécifiques (exemple : sortie sur Belle-Île, grand jeu, projet en commun, ...)

L'équipe d'animation propose, pour chaque demi-journée, une ou plusieurs activités adaptées aux enfants.

La participation aux activités n'est pas obligatoire. L'équipe prépare également des activités type « plan B » pour les enfants qui décrocheraient.



Nous nous efforçons de répondre aux envies des enfants ainsi qu'à leurs besoins en tenant compte de la fatigue générale et de la météo.

Les enfants présents auront systématiquement la possibilité de participer à des activités calmes et de se dépenser.

### **L'équipe de la structure prépare pour chaque période un programme d'activités adapté :**

- Aux demandes et à l'âge des enfants
- Aux effectifs
- À la saison
- Aux conditions météorologiques
- Aux objectifs de la structure
- Aux compétences de l'équipe d'animation

### **Le format des activités proposées :**

- Activités type « projet » : Succession d'activités, de rencontres, de création, etc. sur des objectifs/thématiques précises et sur proposition de l'équipe et/ou des enfants
- Activités ponctuelles : Loisirs sportifs, de création, de découverte, etc., sur proposition de l'équipe et/ou des enfants
- Activités informelles : Lectures, jeux de société, jeux extérieurs, bricolage, etc.
- Espaces de jeux symboliques éphémères ou permanents
- Rencontres sur Belle-Île ou à l'extérieur avec d'autres structures, associations, professionnels, etc.
- Sorties de la structure pour tous types d'activités hors-les-murs

## **Repas**

Le repas se situe dans les locaux du restaurant scolaire géré par la communauté de communes. Les enfants sont répartis sur différentes tables, par groupe et en présence des adultes.

C'est un instant précieux pour les enfants puisque, situé en plein cœur de la journée, il leur permet de se ressourcer et d'échanger entre eux puis avec les adultes de manière informelle. Les adultes peuvent profiter de ce temps pour repérer d'éventuels mal-être ou déception de la matinée, les demandes des enfants ou tout simplement faire plus ample connaissance avec le groupe.

L'équipe pédagogique, en lien avec le personnel du restaurant scolaire, accompagne les enfants autour du « Bien-manger ».

En effet, la volonté de la communauté de communes est d'harmoniser les pratiques dans les services qui composent le pôle « *Enfance – Petite Enfance – Restaurant scolaire* », favorisant ainsi la qualité du suivi des enfants.

Les repas de plus en plus BIO et responsables, équilibrés et faits « maison » sont proposés aux enfants dans le respect des normes de santé et de nutrition. L'équipe pédagogique se forme à ces pratiques.

Les portions étant calculées précisément, les enfants pourront tout de même se resservir, à l'exception des produits laitiers et des viandes.

Le repas peut être animé si besoin (continuité du grand jeu, gestion du volume sonore).

## **Temps après manger, activités libres et temps calme**

À la fin du repas, il est proposé aux enfants de jouer librement en extérieur et en intérieur. L'espace intérieur étant exclusivement « calme » sur le créneau 13h00 – 14h00 (pour les 5-6 ans et 7-12 ans)

Les enfants peuvent profiter des jeux disponibles avec ou sans les adultes.

En parallèle de ce temps calme, les parents ont la possibilité de déposer ou récupérer leurs enfants durant le temps d'accueil entre 13 h 30 et 14 h 00.

Pour les 3-4 ans, les enfants peuvent jouer en extérieur jusqu'à 13h15 avant de se séparer en groupes « temps calme » et « sieste ».

## **5 - Outils et critères d'évaluations**

Plusieurs niveaux d'évaluation sont possibles. Il est possible de mesurer le degré de satisfaction des familles, des partenaires ou des enfants. Mais aussi de mesurer chacune des intentions au regard de critères préalablement établis vis à vis des activités ou des objectifs.

Ici le choix se porte sur la volonté de mesurer le bien-être des enfants et leur satisfaction. Ainsi à la fin de chaque journée, un point est fait avec l'enfant et le parent. Les questions suivantes lui sont posées « Qu'as-tu préféré aujourd'hui ? », « As-tu passé une bonne journée ? », « Y a-t-il des choses que tu n'as pas appréciés ? », ...

On mesure également le degré de satisfaction des enfants et des familles à leur arrivée le matin, notamment chez les enfants de 5 ans et plus.